

# LIENS

*Nouvelle Série*

Issn 0850 - 4806

Juillet 2020

N°29- Volume 1



Revue Francophone Internationale

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (FASTEF)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Sénégal

# Liens

*Nouvelle Série*

Issn 0850 - 4806  
Juillet 2020  
N°29 - Volume 1



Revue de la Faculté  
Des Sciences et Technologies  
de l'Education et de la  
Formation

Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Sénégal

# Liens

*Nouvelle Série*

ISSN 0850 – 4806  
Juillet 2020  
N°29 - Volume 1

Revue Francophone Internationale  
Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la  
Formation (FASTEF)  
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)  
Sénégal

B.P. 5036 Dakar – Fann / Sénégal  
[revue.liens@ucad.edu.sn](mailto:revue.liens@ucad.edu.sn)

## **Directeur de Publication**

Ousseynou THIAM

## **Directeurs Adjoints**

Assane TOURE, Ndèye Astou GUEYE

## **Comité de Patronage**

**Ibrahima THIOUB**, Professeur, Recteur de l'UCAD

**Ibrahima DIOP**, Professeur, ancien Doyen de la FASTEF

**Amadou Moctar MBOW**, ancien Directeur Général de l'UNESCO

**Amadou Lamine NDIAYE**, Professeur, ancien Recteur

**Iba Der THIAM**, Professeur, ancien Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, ancien Ministre de l'Education Nationale

## **Comité Scientifique**

Mamadi BIAYE, Professeur (UCAD, Sénégal) - Linda ALLAL, Professeur (Genève, Suisse) - Jean Emile CHARLIER, Professeur (Université Catholique de Louvain) - Jean Pierre CUQ, Professeur (Université de Nice Sophia Antipolis) - Fatima DAVIN CHNANE, Professeur (Aix-Marseille Université, France) - Souleymane Bachir DIAGNE, Professeur (UCAD, Sénégal), (Université de Montpellier, France) - Christian Sinna DIATTA, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean DONNAY, Professeur (FUNDP Namur, Belgique) - Kanvaly FADIGA, Professeur (FASTEF-UCAD, Côte d'Ivoire) - André GIORDAN, Professeur (Univ. de Genève, Suisse) - Mamadou KANDJI, Professeur (UCAD, Sénégal) - Jean-Marie DE KETELE, Professeur (FASTEF-UCAD, UCL, Belgique) - Marie-Françoise LEGENDRE, Professeur (Université de LAVAL, Québec) - Jean-Louis MARTINAND, Professeur (FASTEF-UCAD, CACHAN, France) - Mohamed MILED, Professeur (Université de Carthage, Tunisie) - Abdou Karim NDOYE, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Hamidou Nacuzon SALL, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Harouna SY, Professeur (FASTEF-UCAD) - Harisoa Tiana RABIZAMAHOLY, Professeur (FASTEF-UCAD, Sénégal) - Carla SCHELLE, Professeur (Université de Mayence, Allemagne) - Jean-Marie VANDER MAREN, Professeur (FSE, Université de Montréal, Québec) - José Luis WOLFS, Professeur (UCL, Belgique) - Eva L. WYSS, Professeur (Université de Coblence, Landau, Allemagne).

## **Comité de Lecture**

*Sénégal* : Moustapha SOKHNA, (FASTEF-UCAD) - Oumar BARRY (FLSH-UCAD) – Sophie BASSAMA (FASTEF-UCAD) - Madior DIOUF (FLSH-UCAD) - Ousmane Sow FALL (FASTEF-UCAD) - Fatou DIOUF KANDJI (FASTEF-UCAD) - Boubacar KEÏTA (FST-UCAD) – Aboubacry Moussa LAM (FLSH-UCAD) - Mohamed LO (FASTEF-UCAD) - Aymerou MBAYE (FASTEF-UCAD) - Lat Soukabé MBOW (FLSH-UCAD) - Issa NDIAYE (FASTEF-UCAD) ) – Papa Mamour DIOP (FASTEF-UCAD) - Boubacar NIANE (FASTEF-UCAD) - Mamadou SARR (FASTEF-UCAD) - Abou SYLLA (IFAN-UCAD) - Serigne SYLLA (FASTEF-UCAD) - Ibrahima WADE (ESP-UCAD).

*Afrique* : Urbain AMOA (Côte d’Ivoire) - Ahmed CHABCHOUB (Tunisie) Boureima GUINDO (Gabon) - Yvon-Pierre NDONGO IBARA (République du Congo) - Klohinwelle KONE (Côte d’Ivoire.) – Galedi NZEY (Gabon) - T. Jean Baptiste SOME (Burkina Faso).

*Amérique* : Guy PELLETIER (Canada)

*Europe* : Christel ADICK (Allemagne) – Mélanie DAVID (Allemagne) - Christian DEPOVER (Belgique) - Jacqueline BECKERS (Belgique) - Marcel CRAHAY (Belgique) - Cécile DEBUGER ( Belgique) - Marianne FRENAY ( Belgique) - Georges HENRY ( Belgique) - Léopold PAQUAY ( Belgique) - Marc ROMAINVILLE ( Belgique) - Bernadette WILMET ( Belgique) - Marguerite ALTET (France) - Pierre CLEMENT (France) - Danielle CROSS ( France) - José FELICE ( France) - Claudine TAHIRI (France)

## **Comité de Rédaction**

Ousseynou THIAM (FASTEF-UCAD) - Assane TOURE (FASTEF-UCAD) - Ndéye Astou GUEYE (FASTEF-UCAD) - Harisoa T. RABIAZAMAHOLY (FASTEF-UCAD) - Souleymane DIALLO (INSEPS-UCAD) - Bamba D. DIENG (FASTEF-UCAD) - Mamadou DRAME (FASTEF-UCAD) - Manétou NDIAYE (FASTEF-UCAD) - Amadou SOW (FASTEF-UCAD) – Emanuel Dit Magou FAYE (FASTEF-UCAD).

## **Assistant Informatique**

Mamadou Lamine KEBE

## **Assistante Administrative**

Ndèye Fatou NDIAYE SY

## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b> .....	8
Harouna Sy .....	14
<b>VIOLENCE A L'ECOLE : LE PIEGE DU NORMATIF</b> .....	14
Ousséni Sore.....	32
<b>POUR UNE APPROCHE CONTEXTUALISEE DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS EN CONTEXTE PLURILINGUE BURKINABE</b> .....	32
Babacar Niane .....	48
<b>LE WAÑÑ DANS L'ENSEIGNEMENT CORANIQUE AU SENEGAL</b> .....	48
Boukaré Nacoulma .....	60
<b>LES NOMS DE GUERRE DES CHEFS TRADITIONNELS MOOSE OU ZABUYA : ELEMENTS LINGUISTIQUES USUELS ENSEIGNES DANS LES ECOLES PRIMAIRES BILINGUES MOORE/FRANÇAIS AU BURKINA FASO</b> .....	60
Koukoua Etienne N'gatta .....	72
<b>L'INTERROGATION EN ABOURE</b> .....	72
Oumar Dia .....	90
<b>COMMENT REUSSIR L'INTRODUCTION DES LANGUES NATIONALES A L'ECOLE FRANÇAISE ?</b> .....	90
Dionnodji Tchaine .....	100
<b>ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE EN/DES LANGUES MATERNELLES TCHADIENNES. POURQUOI ET COMMENT REPENSER LA FORMATION DES MAITRES ?</b> .....	100
Ousseynou Thiam.....	116
<b>FRANCISATION, FRANCONISATION : LA LANGUE FRANÇAISE EN AFRIQUE</b> .....	116
Justin Masandi Kisuku Lez .....	134
<b>PROBLEMATISER LES PRATIQUES EVALUATIVES POUR UNE EVALUATION-SOUTIEN D'APPRENTISSAGE</b> .....	134

<i>Pierre Baligue Diouf</i> .....	154
<b>ANALYSE DIDACTIQUE D'OUTILS D'EVALUATION SOMMATIVE EN SVT A LA LUMIERE DE L'APC : CAS D'EPREUVES ADMINISTREES DANS LES INSPECTIONS D'ACADEMIE DE DAKAR ET SAINT-LOUIS</b> .....	154
Ibn Habib Bawa.....	176
<b>LA PROCRASTINATION SCOLAIRE, FACTEUR DE MAUVAISES PERFORMANCES DES ELEVES DU SECOND CYCLE DU SECONDAIRE ?</b> .....	176
Ousmane Bâ, Souleymane Diallo, Amadou Anna Seye .....	190
<b>L'IMPACT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT AU SENEGAL</b> .....	190
Mouhamed Abdallah Ly.....	204
<b>Y'EN A MARRE : LES OPTIONS LANGAGIERES D'UN MOUVEMENT CONTESTATAIRE</b> .....	204
Bernard Kaboré, Issaka Sawadogo.....	220
<b>DIRE LA DOULEUR EN SITUATION D'EXTREME VIOLENCE : CAS DE LA PRESSE ECRITE FACE AUX ATTENTATS TERRORISTES DU RESTAURANT CAPPUCCINO AU BURKINA FASO</b> .....	220
Anatole Bére.....	232
<b>DITS ET NON-DITS : ANALYSES LEXICOLOGIQUES ET SYNTAXIQUES DE SLOGANS POLITIQUES EN PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE EN COTE D'IVOIRE</b> .....	232
Assah N'Détibaye.....	250
<b>LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE</b> .....	250
Kouadio Adolphe N'goran .....	268
<b>LES COMMUNAUTES LIBANAISES EN CÔTE D'IVOIRE : EXEMPLE DES CHIITES (1921-2009)</b> .....	268

Kouakou Kouamé.....	284
<b>ETUDE EXPLORATOIRE DU PROCESSUS D'OCTROI ET DE REMBOURSEMENT DE CREDIT DANS LES ETABLISSEMENTS DE MICROCREDIT .....</b>	<b>284</b>
Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiag Diaw, Abdou Rakhmane Fall, Babacar Mbengue.....	302
<b>L'ELEVAGE DES PORCS DANS LA COMMUNE DE BAMBEY AU SENEGAL : CARACTERISTIQUES ET CONTRIBUTION DANS LES REVENUS DES MENAGES URBAINS. ....</b>	<b>302</b>
René Ndimagh Diouf, Cheikh Faye .....	322
<b>CARACTERISTIQUES DE L'ECOULEMENT ET DES EVENEMENTS EXTREMES (CRUES ET INONDATIONS) DANS LE BASSIN DU BAFING EN AMONT DE MANANTALI .....</b>	<b>322</b>
Maguèye Ndiaye, Abdoul Ahad Lô .....	346
<b>CHEIKH AHMAD BAMBA MBACKE UN MYSTIQUE MULTIDIMENSIONNEL.....</b>	<b>346</b>
Mouhamed Moustapha Dièye, Alassane Sow .....	364
<b>EGLISES EVANGELIQUES A DAKAR : MODES D'IMPLANTATION, MARCHANDISATION DE LA FOI ET PROSELYTISME .....</b>	<b>364</b>
Secka Gueye .....	382
<b>LE COUPLE MIXTE, ENTRE SYMPATHIE ET TENSION..</b>	<b>382</b>

## EDITORIAL

Contrairement à beaucoup de secteurs fortement indisposés par la COVID 19, la recherche scientifique en Afrique et ailleurs semble bénéficier des ressources nécessaires pour préserver son dynamisme. Pour preuve, *Liens Nouvelle Série*, revue éditée par la Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation (F.A.S.T.E.F.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (U.C.A.D.) a reçu pour ce numéro 29 de juillet 2020 cinquante-cinq projets d'article. Les quarante-trois articles acceptés à l'issue d'un processus d'instruction et de révision rigoureux traitent de thématiques variées. Les cadres de recherches sont divers et confirment, s'il en est besoin encore la vocation internationale de la revue. Ce volume 1 rassemble 24 articles relatifs aux sciences de l'éducation (violence scolaire, contextualisation de l'enseignement en Afrique, formation des enseignants, évaluation des apprentissages, éducation physique et sportive) et aux disciplines fondamentales (économie, environnement, religion, littérature).

L'article qui ouvre ce volume est consacré à la violence en milieu scolaire, un phénomène complexe. Au-delà du constat de ses manifestations dans les établissements scolaires du Sénégal, Harouna Sy questionne la subjectivité du discours et l'objectivation de la recherche sur la violence scolaire. L'auteur définit la violence scolaire en discutant les conceptions punitive, répressive mais aussi pédagogique et trouve qu'il est important que la recherche n'occulte pas le contexte dans lequel elle est observée.

Sept contributions sont consacrées à la problématique de la contextualisation et de l'africanisation de l'enseignement. Ousséni Sore aborde la contextualisation de l'enseignement/apprentissage du français au Burkina Faso. Le chercheur montre la légitimité d'une approche nouvelle de l'enseignement de la langue française au regard de la complexité linguistique et socioculturelle du pays. Babacar Niane invite à réfléchir sur l'approche pédagogique du *waññ* appelé aussi *boole* ou mémorisation du Coran. Il explique cette science pédagogique, créée par des *kaany* (ceux qui ont mémorisé le Saint Coran) wolofs, au Sénégal, et met en exergue des méthodes d'enseignement intéressantes. A son tour, Boukaré Nacoulma étudie l'exploitation des noms de guerre des chefs traditionnels moose à travers l'éducation à la citoyenneté dans les écoles bilingues mooré/français. Au Burkina Faso, les programmes

d'enseignement participent à la valorisation de la culture mooaga. L'article débouche sur des propositions didactiques visant à promouvoir la citoyenneté. Quant à Koukoua Etienne N'gatta, son article porte sur l'interrogation en abouré, une langue kwa, parlée au sud-est de la Côte d'Ivoire. Ce travail d'intérêt linguistique et didactique actualise les recherches sur l'enseignement des langues africaines et la nécessité d'impliquer les chercheurs des sciences du langage. La réflexion proposée par Oumar Dia sur les expériences menées dans le système éducatif sénégalais démontre les étapes de l'introduction des langues nationales à l'école française. Mais, pour Dionnodji Tchaïne, la réussite de l'enseignement/apprentissage en/des langues maternelles est un défi majeur pour le système éducatif tchadien. La place des artefacts pédagogiques dans l'apprentissage et la qualité de la formation des enseignants méritent une attention particulière. Enfin Ousseynou Thiam aborde deux concepts : la francisation et la franconisation africaines. Sa contribution retient que l'offre linguistique et culturelle de l'enseignement de la langue française a beaucoup évolué et les bénéficiaires aussi. Le chercheur trouve que le rôle de l'institution scolaire, les nouveaux artefacts d'apprentissage de la langue, les défis de l'équité et de la qualité rendent compte de la complexité des contextes et de l'intégration effective de la langue française dans le patrimoine éducatif, linguistique et culturel des pays.

Un article explore la question de la formation. Justin Masandi Kisuku Lez présente une recherche sur la formation des enseignants du secondaire de Kinshasa, de la République Démocratique du Congo en interrogeant leurs pratiques d'évaluation formative. La recherche met en relief la mise en œuvre de stratégies lacunaires et l'insuffisance à soutenir les apprentissages des élèves. L'auteur trouve des contingences contextuelles qui rendent peu efficace cette pratique que la formation doit s'évertuer à prendre en charge.

Deux articles portent sur la question de l'évaluation. En examinant l'évaluation des apprentissages et les performances scolaires au Sénégal dans la discipline des sciences de la vie et de la terre (SVT), Pierre Baligue Diouf démontre la non-congruence des pratiques évaluatives avec le programme qui prône l'approche par les compétences (APC) dans les établissements d'enseignement moyen et secondaire au Sénégal. Dans la même veine, Ibn Habib Bawa propose une contribution à la compréhension des performances scolaires des élèves

du second cycle du secondaire au Togo en s'intéressant à la procrastination scolaire. Les résultats portent sur les qualités psychométriques, la performance et le genre, croisés aux disciplines de Français et de mathématiques.

L'éducation physique et sportive (EPS) est questionnée par Ousmane Bâ, Souleymane Diallo et Amadou Anna Sèye. Ces auteurs interrogent précisément l'impact de la pratique de l'EPS sur le développement de l'enfant au Sénégal. Leur objectif consiste à vérifier si le développement de l'enfant se bonifie de l'apprentissage de l'EPS. Leurs résultats sont éclairants quant à la plus-value de l'EPS dans la construction cognitive, physiologique et sociale de l'élève.

Trois articles abordent des problématiques (socio)linguistiques émergentes. D'abord, Mouhamed Abdallah Ly répond à la question : comment la prouesse discursive des jeunes de « Y'en marre » a-t-elle pu se jouer de la surveillance du pouvoir, de la méfiance des élites ? Inscrite dans le domaine des sciences du langage, la recherche propose une réflexion sur la « vocalisation du désespoir des jeunes » et les ressources linguistiques de la contestation. Ensuite, Bernard Kaboré et Issak Sawadogo traitent la question de la caractérisation du discours de la presse écrite locale face à la souffrance et à la mort causées par les attentats terroristes. La stratégie discursive déployée par la presse écrite au Burkina Faso pour relater les faits de manière à susciter l'émotion auprès de l'opinion publique suite aux attaques du 15 janvier 2016 lui sert de matière pour analyser le discours des journalistes où l'émotion tient une grande place. Enfin, Anatole Bère tente de cerner les stratégies discursives des politiques lors des élections municipales du 13 octobre 2018 en Côte d'Ivoire précédées d'une période de campagne électorale marquée par l'usage de slogans à travers des affiches fréquentes. L'auteur les analyse et arrive à la conclusion que la plupart des slogans des candidats sont construits suivant une logique d'enrôlement d'une jeunesse qui représente une frange importante de la population électorale. La structure des slogans est y est étudiée pour comprendre les stratégies discursives qui les sous-tendent.

Cinq articles traitent de l'économie et de l'environnement. Assah N'Détibaye oriente sa recherche sur l'Administration publique tchadienne en y examinant la place de la corruption. La contribution explique que la crise de compétences et la crise financière actuelle font prospérer la corruption. Le cadre méthodologique est empirique et les résultats montrent que ce fléau fait écueil au développement

économique du pays et à l'efficacité gouvernementale. En revanche, Kouadio Adolphe N'goran explore l'expansion socio-économique et l'enracinement d'une communauté confessionnelle en Côte d'Ivoire. Son travail de recherche porte principalement sur les chiites libanais (1921-2009) et démontre que la construction et la préservation de leur harmonie et les racines de leur communauté se font à travers l'éducation. Cependant la proximité de cette communauté avec le Hezbollah est une entrave à leurs actions socioéconomiques. Kouakou Kouamé montre les implications sociolinguistiques dans l'analyse du risque de non-remboursement. Il se fonde son analyse sur la conjugaison des sciences du langage et celles de l'économie, la configuration, les profils sociolinguistiques (marché et emprunteur) et du recours à un interprète pour justifier sa thèse. A leur tour, Abdou Khadre Fall, Mamadou Tandiang Diaw, Abdou Rakhmane Fall et Babacar Mbengue mènent une recherche sur l'élevage des porcs au niveau de la commune de Bambey au Sénégal. Avec des données quantitatives, les résultats mettent en relief les caractéristiques socioéconomiques des éleveurs, la conduite technique, l'évaluation leurs performances économiques leur genre, leur âge moyen, les catégories socioprofessionnelles qui s'y intéressent, les modes de conduite, l'effectif total des porcs... Par ailleurs, réfléchissant sur l'environnement avec une approche géographique, René Ndimag Diouf et Cheikh Faye articulent les événements extrêmes, la variabilité climatique, le faible niveau de maîtrise des eaux et des mauvaises conditions de remplissage des réservoirs et les économies nationales des pays du sahel. Cet article analyse les caractéristiques de l'écoulement du bassin du Bafing en amont de Manantali et leurs implications sur les inondations dans les espaces environnants et la rentabilité de l'économie.

Deux articles sont consacrés à des sujets d'orientation religieuse. Celui de Maguèye Ndiaye et d'Abdoul Ahad Lô invite à la rencontre de Cheikh Ahmad Bamba Mbacké qui fut un soufi modéré, un ascète, rompu à la dévotion, attaché à la sunna du prophète. La création d'un ordre religieux confrérique appelé la Muridiyya, la quête de l'agrément divin, la pratique du soufisme rigoureux, conforme au Coran et à la sunna, la production intellectuelle, religieuse, en prose et en poésie, dans des domaines aussi variés sont étudiés pour mieux faire connaître Khadimu-r Rasul, le serviteur du prophète. Dans le même sillage, Mouhamed Moustapha Dièye et Alassane Sow partagent les résultats de leur recherche sur les stratégies d'implantation, des églises

évangéliques à Dakar. L'adaptation locale et le cosmopolitisme sont des composantes de leurs stratégies. La promesse de "Born Again", les activités d'aide, de prières et des séances de guérison facilitent la promotion de ces églises pentecôtistes. L'étude révèle que les églises tentent de contourner les contraintes liées aux codes d'attribution des lieux de culte, en misant sur la location et l'achat.

Enfin, Secka Gueye interroge les malentendus des rapports entre le Nord et le Sud, à partir d'une approche littéraire de *Mirages de Paris* et *Un Chant écarlate*. L'étude présente le couple mixte, met en relief l'élan de sympathie, dresse des portraits croisés avant d'exposer les tendances caricaturales qui traduisent des relations d'opposition dans un espace de rencontre de deux cultures qui appellent à l'intercompréhension, à l'interculturel.

En somme, ce premier volume traduit la vitalité de la recherche dans beaucoup de pays en Afrique et mutualise des cadres de référence méthodologiques essentiellement empiriques et producteurs de résultats probants. Il est complété par un second volume contenant des contributions aussi diverses que significatives sur les sciences de l'éducation et sur les disciplines fondamentales.

Ousseynou Thiam

*Assah N'Détibaye*

## **LA REALITE DE LA CORRUPTION DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE TCHADIENNE**

### **Résumé**

L'Administration publique tchadienne est, dès son origine, plongée dans un environnement malsain caractérisé par une crise de compétence et de plus en plus sujet à la corruption. La crise financière actuelle qui a mis à mal l'économie nationale vient enfoncer le clou, faisant de la corruption une réalité massive. Cela est corroboré par les résultats de l'étude dont l'objectif était la vérification empirique de l'ampleur du phénomène au sein de l'Administration publique du pays. Pour ce faire, une démarche méthodologique fondée sur un coup de sonde dont les résultats ont fait l'objet de comparaison avec ceux de deux autres coups de sonde antérieurs a été mise en œuvre. Ces résultats ne souffrent d'aucune controverse car ils démontrent que la corruption est une réalité massive qui phagocyte l'Administration. La quasi-totalité des usagers interrogés l'attestent. Ils l'ont exprimé à plus de 90,00 % à chacune des études.

**Mots-clés :** Administration, agents, corruption, usagers.

### **Abstract**

The Chadian Public administration is, from its origin, plunged into an unhealthy environment characterized by a crisis of skill (competence) and more and more subject to the corruption. The current financial crisis which damaged the national economy comes to drive in the nail, making corruption a massive reality. That is corroborated by the study's results of which the objective was the empirical check of the scale of the phenomenon within the Public administration of the country. To make, a methodological approach based on a blow of probe of which the results were the

object of comparison with those of two other previous blows of probe, was implemented. These result suffer no controversy because they demonstrate that the corruption is a massive reality which swallows up the Administration. Almost all of the questioned users attest it. They expressed it in more than 90 % to each of the researches.

**Key words:** Administration, agents, corruption, users.

## Introduction

De par son acception, (Thines & Lempereur, 1975, p, 41) ; « l'Administration est un terme général utilisé tant pour désigner la manière dont un groupe humain accepte les règles et les procédures concernant le respect des droits et devoirs mutuels que pour désigner les personnes chargées d'appliquer ces règles ». Perçue comme telle, l'Administration devient synonyme de l'Administration Publique.

Consécutive aux indépendances des colonies françaises d'Afrique noire, l'Administration publique tchadienne n'a rien de spécifique. Elle est une copie, sinon un replâtrage de l'Administration coloniale. Modèle imposé, cette administration s'est très vite caractérisée par son inadaptation aujourd'hui à l'origine d'une crise de compétence, de crédibilité.

D'aucuns pensent que : (Ngardoum. 2005, p, 1) ; « l'Administration publique tchadienne est, de ce fait, placée dans un environnement malsain et gangréné par deux phénomènes : la paresse et la corruption, perçus comme étant les conséquences de l'absence de l'Etat de droit et de l'impunité ».

Le cas spécifique de la corruption, objet de notre étude, nous amène à reconnaître avec (Toriaïra, 2000, p, 10) ; « qu'il paraît difficile, dans le contexte tchadien, caractérisé par une longue tradition de dons et de contre-dons, de distinguer le don de la corruption ».

Le « Hagal goro » (tiens, pour la cola), « Ana chaï » (Pour le thé), qui sont des gestes et formules de remerciement largement répandus peuvent-ils être considérés comme des faits de corruption ?

Au Tchad, les profiteurs de ces actes estiment qu'ils n'ont rien à se reprocher du moment où ils ne sont pas demandeurs.

En réalité, le don, tel qu'il est pratiqué dans ce pays, n'a rien de répréhensible car, à l'origine, se trouve toujours une relation d'amitié, quelque chose d'affectif, un lien social gratuit sans lesquels le don n'a pas sa raison d'être.

Quant à la corruption, elle est toujours basée sur l'intérêt de cette relation, sur l'exigence de le satisfaire dans des délais plus ou moins stricts. C'est dire que dans l'univers de la corruption, tout a un prix. Cette assertion est corroborée par (Latouche, 1998 : 58) ; en ces

termes : « On achète des hommes et des consciences, on passe contrat pour liquider ses adversaires ».

Au-delà de ces considérations, la corruption recouvre une réalité complexe qui ramène au fait de demander, payer ou accepter des dessous de table, des pots de vin dans le but d'obtenir des avantages et pour des fins privées. Elle touche aussi bien les domaines politiques que les domaines économiques et sociaux.

Au Tchad, rares sont les discours politiques qui ne fassent pas allusion à la moralisation de la vie publique. Cela est une preuve que la gestion du pays ne se fait pas selon les principes moraux de responsabilité, de biens communs, d'honnêteté et de rigueur. Les dernières campagnes internationales contre la corruption et les rapports sur le même thème au Tchad démontrent qu'il existe un sérieux problème d'éthique dans la gestion économique et financière du pays. Il y a donc lieu de s'étonner quant à l'enracinement de la corruption dans l'Administration publique tchadienne, surtout lorsque l'on sait que le Tchad s'est doté d'un certain nombre d'instruments juridiques de répression de ce phénomène dont il convient de citer quelques-uns parmi lesquels :

Le Code pénal de 1967, en 7 articles ;

La Loi n° 004/PR/2000, portant répression des détournements des biens publics, de la corruption, de la concussion, des trafics d'influence et des infractions assimilées ;

Décret n° 2069/PR/2015, portant création, attributions, composition et fonctionnement d'une Inspection Générale d'Etat.

Dès lors, il ne sera pas vain de s'interroger sur les impacts réels de ces instruments.

Qu'est-ce qui explique alors le développement du phénomène de la corruption dans l'Administration publique tchadienne ?

En effet, monnayer un service dans n'importe quel département ministériel tchadien ou dans ses démembrements est un secret de Polichinelle. Les formules consacrées utilisées par les agents de l'Etat pour exiger le paiement des services rendus ou à rendre sont : « 10% » (exigence de 10% de la valeur de ce que le service rendu ou à rendre va rapporter), « je ne mange pas le papier », « carburant », etc. Celles des usagers sont : « pour la cola », « pour le thé, la sucrerie », etc.

Aucune administration publique n'est épargnée par cette pratique dont le degré de la réalité varie en fonction de l'importance et de la considération financière de l'institution concernée. C'est cette variation sectorielle du degré de praticabilité de la corruption que nous voulons hiérarchiser à travers les résultats des études en notre possession.

Ce faisant, nous avons adopté la démarche méthodologique consistant en la réalisation d'un coup de sonde sur un échantillon moyen d'usagers obtenu à partir des échantillons des études antérieures, études de 1993 et de 2005 ayant ciblé respectivement 340 et 320 usagers de l'Administration publique tchadienne, adultes des deux sexes. Cette procédure a abouti à l'établissement de notre échantillon composé de 330 individus adultes des deux sexes, interrogés aléatoirement et spatialement, l'essentiel ayant été de recueillir leurs opinions sur la corruption dans l'Administration Publique tchadienne, indépendamment de toute autre considération.

Il aurait été plus instructif de recueillir également les avis des agents prestataires de services pour une perception dichotomisée, mais ces agents sont tellement décriés à telle enseigne que les informations qu'ils livreraient seraient truffées de biais et de subjectivité. Toujours est-il que les points de vue des usagers collectés à trois moments différents à une même récurrence peuvent rendre compte fidèlement du phénomène dont les données ont fourni les résultats ci-après.

### **1. Les résultats comparés des différentes études**

Ces résultats proviennent de la réalisation de coups de sonde structurés autour de démarches quantitatives inspirées par la technique du panel qui consiste à interroger à plusieurs reprises un même échantillon ou des échantillons sensiblement identiques. Les personnes interrogées l'ont été sur la base d'une seule variable : être adulte usager de l'Administration publique tchadienne. Ce sont les mêmes questions, toutes fermées, qui leur ont été administrées à chacun des trois moments. Elles se rapportent :

A la réalité (connaissance) de la corruption selon les usagers ;

Au statut des usagers par rapport à la pratique de la corruption ;

A la classification des institutions administratives en fonction de l'ampleur de la corruption de leurs agents selon la perception des usagers.

### 1.1 La réalité de la corruption dans l'Administration publique tchadienne

L'enquête révèle que la corruption dans l'Administration publique tchadienne est une pratique qui tend à se banaliser. Aussi, (supprimer la virgule) le tableau ci-après met-il en exergue les différents points de vue y relatifs.

**Tableau n° 1 : Résultats comparés de la réalité de la corruption en pourcentage**

Question	Réponse	1993 (%)	2005 (%)	2017 (%)	Taux moyen
La corruption dans l'Administration publique tchadienne est-elle une réalité selon vous ?	Oui	95,20	92,50	97,60	95,10
	Non	2,40	2,20	1,50	2,10
	Ignore	2,40	5,30	0,90	2,80
	<b>Total %</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	<b>Effectif</b>	<b>340</b>	<b>320</b>	<b>330</b>	<b>990</b>

Sources : 1993 (Nos enquêtes B.E.C (Bureau d'Etudes et de Conseils) ;

2005 : Enquêtes N. S. Ngardoum ; août 2017 : Nos enquêtes de terrain.

Il apparaît clairement dans le tableau n° 1 que la corruption est un phénomène dont la réalité fait l'unanimité. Cette réalité est mise en exergue par les usagers de l'Administration publique tchadienne dans les proportions de 95.2 % en 1993, 92.50 % en 2005, et 97.60 % en 2017, alors que sa négation n'enregistre que de taux insignifiants sur les trois périodes, soit respectivement 2.40 %, 2.20 % et 1.50 %, les moyennes des deux positions étant de 95.10 % et 2.03 %. Dans le même temps, le niveau moyen de l'ignorance de la corruption comme fait réel (2.80 %) est sensiblement identique à celui de la négation du phénomène (2.10 %).

**1.2 : Statut des usagers par rapport à la corruption***Tableau n° 2 : Résultats comparés du statut des usagers par rapport à la corruption en.*

Question	Réponse	1993	2005	2017	Taux
		(%)	(%)	(%)	moyen
Vous est-il déjà arrivé de : pratiquer ou de subir la corruption ?	Pratiquer	22,60	27,50	31,00	27,10
	Subir	70,60	62,50	67,20	66,70
	Sans avis	6,80	10,00	1,80	6,20
	<b>Total %</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
	<b>Effectif</b>	<b>340</b>	<b>320</b>	<b>330</b>	<b>990</b>

Sources : Cf. tableau n° 1.

Les informations sur le statut des usagers de l'Administration publique tchadienne renseignent que ces derniers subissent **fortement** la corruption de la part des agents. C'est le cas de 66.7 % d'entre eux sur les trois périodes. Ils sont aussi acteurs et reconnaissent, à 27.1 %, avoir corrompu dans leurs relations avec les agents publics.

Un autre renseignement est que le taux moyen des usagers qui ne se prononcent pas sur leur statut demeure faible, n'enregistrant, pour ainsi dire, que 6.2 %.

**1.3 Classification des institutions les plus corrompues selon les usagers**

La classification permet de discerner les choses et de mieux les appréhender quant à leur importance respective. Sachant qu'une institution globale (ministère), du fait qu'elle soit une organisation complexe, et une organisation simple (entité sous tutelle), peuvent se différencier en termes de comportement des agents, il serait, dès lors, pertinent de procéder à cette classification nécessaire à la compréhension de leur fonctionnement face au phénomène de la corruption.

### 1.3.1 : Classification des ministères

A la question : « Pouvez-vous citer cinq ministères où la pratique de la corruption vous semble élevée », les réponses des usagers donnent la classification dressée dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 3 : Ampleur de la corruption dans les ministères selon les citations des usagers.**

Rang	Ministère	1993	2005	2017	Total Citations	% Citations
1	Finances	196	105	23	324	32,70
2	Sécurité Publique	43	108	115	266	27,00
3	Fonction Publique	18	20	130	168	17,00
4	Justice	75	67	17	159	16,00
5	Education Nationale	8	20	45	73	7,30
<b>Nombre citations/année</b>		<b>340</b>	<b>320</b>	<b>330</b>	<b>990</b>	<b>100</b>

Sources : Cf. tableau n° 1.

De l'avis des enquêtés des trois études, c'est le Ministère des Finances qui se livre le plus à la pratique de la corruption. Ce Ministère a été cité 324 fois sur un total de citations de 990, soit 32.7 %, suivi du Ministère de la Sécurité Publique qui totalise 266 voix, soit 27 % du total.

Dans des proportions moindres et sensiblement égales, viennent :

Le Ministère de la Fonction Publique cité 168 fois soit 17,00 % ;

Le Ministère de la Justice qui est cité 159 fois obtient un taux de 16,00 % ;

Le Ministère de l'Education Nationale, le moins cité des cinq ministères perçus comme les plus enclins à la corruption, se retrouve avec un nombre de 73 voix pour 7,30 %.

**1.3.2 : Classification des services publics sous tutelle**

A la question : « Pouvez-vous citer cinq services publics sous tutelle où la pratique de la corruption vous paraît élevée », les réponses se répartissent comme suit.

**Tableau n° 4 : La corruption dans les services publics selon les citations des usagers**

Rang	Services	1993	2005	2017	Total Citations	% Citations
1	Trésor Public	98	91	105	294	29,70
2	Brigade Routière	95	88	103	286	29,00
3	Douane	71	69	82	222	22,40
4	Cadastre	49	38	23	110	11,10
5	Impôts	27	34	17	78	7,80
Nombre citations/année		340	320	330	990	100

Sources : Cf. tableau n° 1.

Le constat sur les services sous tutelle indique que c'est un service du Ministère des Finances (Le Trésor public), qui a la primauté de la pratique de la corruption avec 29.7 % des voix, talonné par la Police routière (29 %).

Un autre service du Ministère des Finances, en l'occurrence la Douane, se positionne à la troisième place des services à degré de corruption significatif avec un taux de 22.4 %.

Le Cadastre et les Impôts se suivent avec des proportions nettement inférieures à celles des autres services, avec respectivement 11.1 % et 7.8 %.

Tel ministère tel service, serait-on tenté de le clamer. En effet, sur cinq services cités, trois, à savoir : le Trésor Public, la Douane et les Impôts relèvent directement du Ministère des Finances et du Budget, transformant ainsi en certitude l'apriori que se font les usagers dudit Ministère.

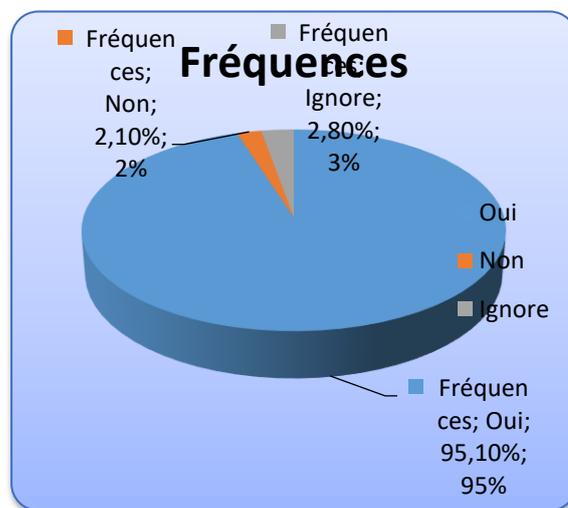
## 2. Discussions

Au Tchad, comme partout ailleurs, mais surtout dans les pays en développement, la corruption est appréhendée en termes de frein, d'obstacle au développement, ou encore d'entrave à l'émergence d'un Etat de droit et à la bonne gouvernance. La tendance à l'amplification et à la généralisation du phénomène est si préoccupante à tel point que

l'Association Tchadienne des Juristes en accord avec l'Ambassade des Etats Unis au Tchad a dû organiser, en juillet 2000, un séminaire-atelier sur la question. De cette instance, on retiendra, entre autres, que la corruption empêche les investissements extérieurs et étouffe la croissance économique et le développement. C'est dire que ce fléau a éveillé plus d'une conscience. Mais, nonobstant les résolutions et recommandations émanant de diverses assises, les instruments juridiques de lutte contre ce mal, le phénomène de la corruption demeure une réalité intériorisée qui ronge l'Administration publique tchadienne.

### 2.1 : De la réalité de la corruption au sein de l'Administration Publique tchadienne (Cf. Tableau n° 1)

On observe que cette réalité est fluctuante dans son évolution. Alors que les usagers de l'Administration publique déclarent à 95,20 % en 1993 que la corruption est une réalité dans ladite administration, en l'an 2005, le niveau de cette réalité est tombé à 92,50 %, soit une fluctuation de - 2,70 %. Il est ensuite remonté à 97,6 % en 2017, soit des glissements de 2,40 % entre 1993 et 2017, et 5,10 % entre 2005 et 2017.



*Graphique n° 1 : Taux moyens de la perception de la corruption*

On considère que la pratique de la corruption est relativement récente au Tchad, car les régimes antérieurs qui ont géré le pays jusqu'en 1990

étaient impitoyables devant toute forme de prévarication, surtout le régime de l'ancien Président Hissein Habré.

Lorsqu'il y a eu le changement brutal de régime en 1990, le Tchad s'est retrouvé dans une situation d'Etat néant, ce qui a favorisé l'émergence de comportements répréhensibles. C'est donc à juste titre que l'on peut établir la corrélation entre cette situation et le niveau élevé de la corruption en 1993.

La baisse de ce niveau observé en 2005 s'explique par le fait que le Tchad venait d'entrer, en octobre 2003, dans le cercle des pays producteurs de pétrole. Cet événement a eu pour effet immédiat de fortes augmentations des salaires et indemnités des fonctionnaires. La corruption ne pouvait donc que baisser dans sa pratique comme constaté, et on pense que cette baisse a certainement dû maintenir son niveau jusqu'en 2015 avant de connaître une remontée de la pratique entre 2016 et août 2017 (moment de l'enquête de terrain).

La progression de la corruption comme réalité entre 2016 et août 2017 ne peut s'expliquer autrement que par la crise économique et financière sévère qui sévit, et dont les conséquences se ramènent à la prise d'un certain nombre de mesures drastiques appelées « 16 mesures d'austérité » par le Gouvernement. Ces mesures, par leur mise en œuvre, devaient contribuer à rétablir l'équilibre budgétaire. Mais de ces dernières, celles qui ont profondément déséquilibré les agents de l'Etat demeurent :

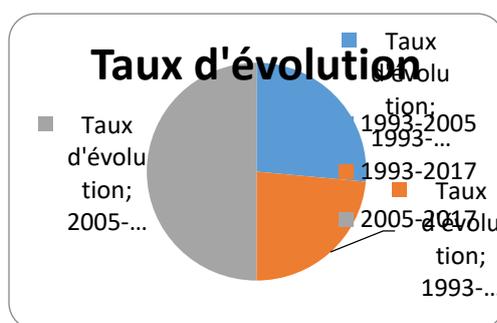
La réduction de leurs primes et indemnités de 50 à 80 %, voire la suppression de certaines d'elles ;

La suspension des effets financiers liés aux avancements et aux reclassements de ces agents ;

La suppression du versement triennale du treizième mois de salaires versés à tous les fonctionnaires et contractuels.

N'ayant pas consulté au préalable les partenaires sociaux afin de rechercher ensemble les voies et moyens de sortie de la crise ou de l'atténuation de certains de ses effets, le Gouvernement a, à travers ses mesures, provoqué le désarroi de toute la population. Ainsi, on peut reconnaître que tous les ingrédients sont réunis pour prédisposer les agents de l'administration à la concussion, au clientélisme, à la corruption, bref, à toutes les malversations et prévarications. La poussée de la corruption dans l'Administration publique tchadienne rapportée

par les usagers ne tire-t-elle pas sa logique de ce contexte ? L'illustration en est fournie par le graphique ci-dessous.



*Graphique n° 2 : Taux d'évolution de la corruption entre les différentes années d'enquête*

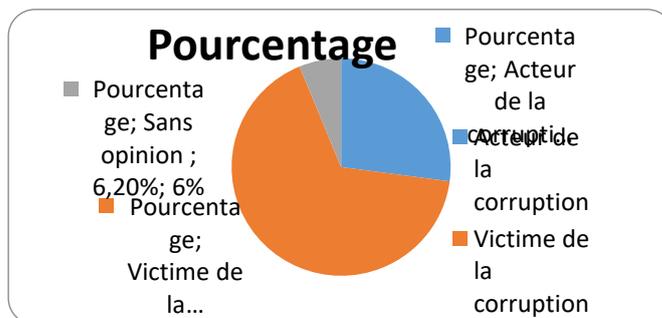
## **2.2 : De la situation statutaire des usagers de l'Administration publique par rapport à la corruption (Tableau n°2)**

Ces usagers reconnaissent massivement la réalité de la corruption dans l'Administration, et avoir été, à un moment donné, acteurs et/ou victimes du phénomène. Toutefois, ils sont plus victimes qu'acteurs. Cela est mis en évidence par les différents résultats de notre étude. Ainsi, quelle que soit l'année d'enquête considérée, les usagers ayant subi la corruption sont au moins deux fois plus nombreux que ceux qui l'ont pratiquée. Le constat suivant a sa raison d'être fait : la proportion des usagers ayant pratiqué la corruption augmente d'une année sur l'autre, alors que celle de ceux qui l'ont subi décrit une courbe inverse et constante.

Dans le premier cas, les auteurs de la corruption enregistrent des taux de pratique de 22.6 % en 1993, 27.50 % en 2005, et 31,00 % en 2017, d'où la croissance constante de ces taux dont la moyenne est de 27.10 %.

Dans la seconde situation, bien que doublement plus élevées et en régression constante également, les proportions des usagers victimes de la corruption qui étaient de 70.6 % au départ ont chuté à 61.2 % en 2017, proportion sensiblement égale à celle de 2005 avec 62.5 %. Ces données, dont la moyenne est de 64,7 %, amène à déduire que, sur la

durée, la tendance à la corruption active augmente (8.4 % de hausse), tandis que celle de la corruption passive régresse (9.4 % de baisse).



**Graphique n° 3 : Situation statutaire des usagers en pourcentages moyens**

Il est de notoriété publique que si l'on tient à obtenir un service par la voie normale, l'on attendra des mois, voire des années en vain. Il est ainsi recommandé de « poser le caillou sur son dossier pour qu'il ne s'envole pas sous des ventilateurs des bureaux », c'est-à-dire qu'il faut payer le service à l'agent en place. Devant un tel dilemme, les usagers sont plus enclins à la pratique de la corruption qu'à la subir, ce qui explique l'observation de la sensibilité différentielle opposée. Ne dit-on pas que l'environnement transforme l'homme ?

### 2.3 : De la classification des ministères et services sous tutelle

Elle a été établie en fonction de l'opinion des usagers quant à leur perception des ministères en matière de corruption.

#### 2.3.1 : De la classification des ministères par ordre de leur degré de corruption selon les usagers (Tableau n° 3)

Considéré comme l'Eldorado de toutes les institutions de l'Etat, le Ministère des Finances et du Budget attire bon nombre de tchadiens candidats au recrutement par intégration à la Fonction Publique. Ce recrutement, qui s'opère presque exclusivement sur examen de dossiers, ouvre la voie au népotisme, au clientélisme, au régionalisme, etc. Par conséquent, cette prestigieuse institution se trouve truffée d'individus sans compétences et dont la seule motivation est le gain facile et rapide.

De pratiques répréhensibles s'y sont donc installées, développées et institutionnalisées à travers tous ses démembrements dont les plus actifs

en la matière sont, entre autres, la Douane, les impôts et le Trésor public.

Aucune transaction financière de quelque nature que ce soit ne peut s'effectuer si elle n'a, en amont ou en aval, fait l'objet d'une entente construite autour de 10 % du montant global au profit de l'agent en charge du dossier.

La primauté de l'ampleur de la corruption adjugée à ce ministère n'est que la confirmation d'une pratique « acceptée » par tous comme telle.

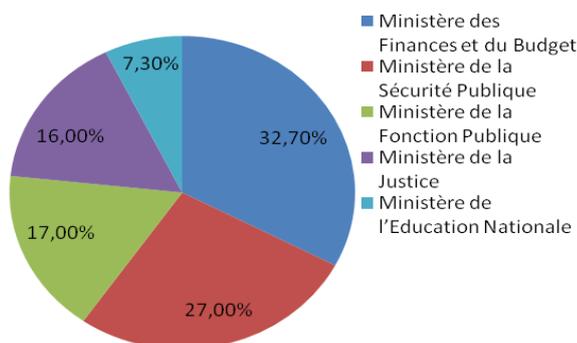
Quant au Ministère de la Sécurité Publique, sa célébrité en matière de corruption provient essentiellement du comportement de ses agents chargés de la circulation routière. Ceux-ci ignorent royalement l'existence de contraventions au profit de quelques pièces que peuvent leur glisser les usagers de la route en infraction avérée. Ce manque à gagner pour l'Etat et certaines sociétés d'assurance par exemple, est le mode opératoire choisi par beaucoup d'usagers qui préfèrent de telles solutions à toute règle formelle.

Le Ministère de la Fonction Publique est le lieu même de la marchandisation de l'offre de recrutement ou de tout acte lié à la carrière des fonctionnaires. Faire avancer son dossier dans ce Ministère est un parcours de combattants. Dans tous les bureaux par lesquels passe ce document, il est exigé à l'usager le « dépôt d'un caillou sur son dossier » afin que celui-ci ne s'envole pas sous le vent produit par les ventilateurs. En clair, pour éviter le risque de « perte » de son dossier, le demandeur de service doit mouiller « les barbes ».

Les tchadiens considèrent que le Ministère de la justice, dans ses actes, fait du deux poids deux mesures, ce qui leur amène à dire qu'il n'y a pas de justice pour les pauvres au Tchad. Pour peu qu'on soit nanti, ou proche d'un réseau d'influence, on s'en sort toujours contre la partie adverse, quelle que soit la gravité de l'acte commis. Dans ce ministère, l'impunité serait, de l'avis général, érigée en règle. On en déduit qu'il y a des tchadiens dits protégés. Un tel environnement ne peut qu'exacerber la propension à la corruption.

L'Education Nationale en ce qui la concerne est accusée de monnayer les notes, ce qui expliquerait les passages de complaisance dans les classes supérieures, cause de la baisse de niveau tant décriée par les pouvoirs publics et es partenaires du système éducatif tchadien.

### Taux Moyens



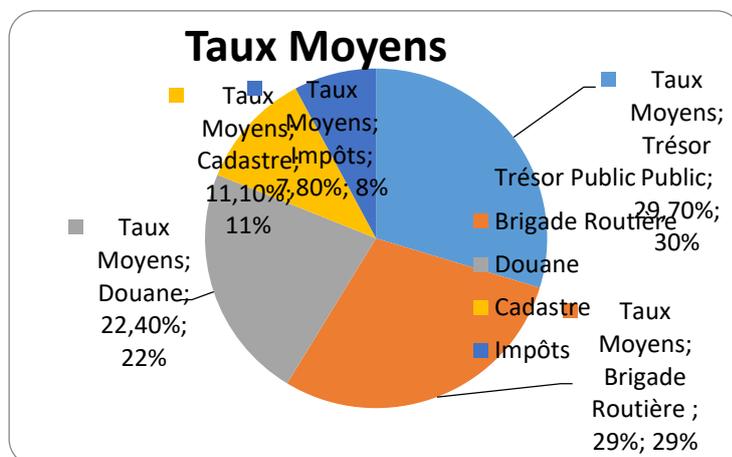
*Graphique n° 4 : Taux moyens de l'ampleur de la corruption au sein de quelques ministères selon la perception des usagers*

#### **2.3.2 : De la classification des services publics sous tutelle par ordre de leur degré de corruption selon les usagers (Tableau n° 4)**

Globalement, la classification des services sous tutelle est le reflet de celle de leurs ministères d'appartenance, trois de ceux du Ministère des finances se faisant la part belle en s'insérant parmi les cinq cités.

On constate également qu'au niveau micro (services), la Justice et l'Education Nationale ne sont plus pointées du doigt, laissant émerger le Cadastre, entité du Ministère de l'Habitat qui a du mal à se démêler des conflits fonciers provoqués ou non par ses agents de terrain.

L'observation générale à l'issue de ces classifications est que ce sont les Ministères ou les services ayant d'énormes capacités de réalisation des recettes de tout genre qui sont perçus par les enquêtés comme les plus enclins à la corruption.



**Graphique n° 5 : Taux moyens de l'ampleur de la corruption au sein de quelques services sous tutelle selon la perception des usagers**

Les résultats des différentes enquêtes indiquent que la perception des usagers n'a fait que mettre en évidence un phénomène aussi réel soit-il, ce phénomène, au niveau *intra-muros* de l'Administration publique, découle de stratégies méticuleusement élaborées et mises en œuvre à **tous les** échelons de la hiérarchie administrative.

Les contours de cette organisation opaque échappent à bon nombre de communs des mortels. MAIS nonobstant cela, certaines techniques et formules sous-tendant le raffinement de la « professionnalisation » de la corruption ont été décelées.

Ces techniques et formules ont été révélées par de nombreux rapports d'enquêtes sur la gestion des projets nationaux et de services. Les auteurs (BEC, 1992, ATJ, 2000) de ces rapports, révèlent l'existence de diverses ficelles généralement mises en œuvre à des fins de malversations. En énumérer quelques unes renforcerait cette assertion. Il s'agit :

Du paiement d'articles et de biens commandés, mais non livrés, ou livrés, mais immédiatement sortis pour des destinations inconnues et sans traces ;

De la surfacturation manifeste des bons de commande administratifs ;

De la collusion avec les fournisseurs ;

De la signature de procès-verbaux de réception pour des livraisons fictives ou partielles ou pour des travaux hors normes et parfois inachevés ;

Du contournement/violation des procédures gré à gré, consultations restreintes, appels d'offres d'attributions de marchés publics ;

De la mise en place de procédures parallèles et impositions de passe-droits aux usagers et aux fournisseurs ;

De la livraison partielle de commandes non lancées ;

Du freinage des paiements en vue d'obliger illégalement les fournisseurs à déboursier de l'argent ;

De trafics divers concernant la réception, la distribution, la conservation et le contrôle des biens ;

De placements illicites de fonds d'aide publique destinée aux investissements ou aux projets de développement, etc. ;

De la sous déclaration des marchandises à dédouaner, etc.

Ces techniques et formules mettent à mal les équilibres économiques car elles concernent de gigantesques manipulations financières.

## Conclusion

La présente étude a abouti à la constatation que la corruption dans l'Administration publique tchadienne est une réalité massive. Elle constitue, *de facto*, un obstacle de taille au développement économique du pays et l'efficacité gouvernementale.

Au regard du volume d'aide internationale détournée par voie de corruption en Afrique en 1998 (30 Milliards de Dollars US)<sup>1</sup>, le phénomène doit inquiéter plus d'un. Cette masse financière représente 18 fois le PNB du Tchad à la même période.

Au Tchad, la corruption a introduit des anomalies dans le fonctionnement des règles administratives à tel point que les agents des institutions publiques aussi bien que les usagers ont intériorisé et institutionnalisé sa pratique. Résultat, de nombreuses techniques et formules appropriées sont mises en place et permettent d'opérer au vu

---

1, 10<sup>ème</sup> Congrès du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale sur la prévention de la criminalité

et au su de tous. De mesures répressives plus efficaces que celles mises en œuvre actuellement s'avèrent urgentes.

Mais la lutte contre la corruption dans l'Administration publique tchadienne est rendue, du coup, non seulement difficile mais longue, et son issue incertaine car dans ce jeu, les acteurs établissent des alliances à tous les niveaux.

### **Références bibliographiques**

Association Tchadienne des Juristes, (Juillet 2000). La corruption au Tchad, *Rapport de Séminaire-atelier, 1-10*.

Bureau d'Etudes et de Conseils, (Juin 1992), Bilan diagnostique de la Fonction Publique Tchadienne, *Rapport.d'étude, 1-60*.

Latouche, S. (1998). *L'autre Afrique : entre dons et marchés*. Paris, Albin Michel.

Ngardoum, N.S. (2005). *la problématique de la corruption au Tchad*. Mémoire pour l'obtention du diplôme de l'ENA, Cycle III Option Magistrature, ENA Lomé, Lomé.

Tchad et Culture, (1999), *La corruption au Tchad*, Article, 16-33.

Thinès, G. &Lempereur, A. (1976). *Dictionnaire Général des Sciences Humaines*. Paris, Presses Universitaires.

Toriaïra, R. (Juillet 2000),. La corruption au Tchad : son impact sur la vie socio-économique, *Communication, Séminaire Atelier, CEFOD, 1-9*.

## **LES AUTEURS**

BA Ousmane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

BAWA Ibn Habib, Université de Lomé, Togo.

BERE Anatole, Université Félix Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire.

DIA Oumar, Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal.

DIALLO Souleymane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIAM Mamadou Tandiang, Université de Thiès, Sénégal.

DIEYE Mouhamed Moustapha, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF Pierre Baligue, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

DIOUF René Ndimag, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

FALL Abdou Khadre, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

FALL Abdou Rakhmane, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, Dakar, Sénégal.

FAYE Cheikh, Université Assane Seck de Ziguinchor, Sénégal.

GUEYE Secka, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

KABORE Bernard, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.

KOUAME Kouakou, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

LO Abdoul Ahad, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

LY Mouhamed Abdallah, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.

MASANDI KISUKU Lez Justin, Université Pédagogique Nationale (UPN) de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

MBENGUE Babacar, Université Alioune Diop de Bambey, Sénégal.

N'DETIBAYE Assah, Université de N'Djaména, Tchad.

N'GORAN Kouadio Adolphe, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire.

NACOULMA Boukaré, Université Joseph Ki-Zerbo, Burnika Faso.  
NDIAYE Maguèye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.  
NIANE Babacar, l'Université de Thiès, Sénégal.  
SAWADOGO Issaka, Université Joseph Ki Zerbo, Burnika Faso.  
SEYE Amadou Anna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.  
SORE Ousséni, Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso.  
SOW Alassane, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.  
SY Harouna, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.  
TCHAIÏNE Dionnodji, Université de N'Djaména, Tchad.  
THIAM Ousseynou, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal.